



Manuel Valls attendu à Lomé

Pourquoi cet intérêt pour le Togo ?

Accompagné de plusieurs ministres de son gouvernement, Manuel Valls arrive cette fin de semaine, le 28 octobre plus précisément, à Lomé. Il sera reçu par le président Faure Gnassingbé. Mais plusieurs autres activités sont au calendrier de sa visite. Une première, selon un communiqué de la présidence de la République togolaise qui indique que Valls est le « Premier Chef de gouvernement français à fouler le sol togolais »....

P 3

DOSSIER



La charte de Lomé ou « le livre saint » de la sécurité et la sûreté maritimes

Désormais « La Charte de Lomé », que toute l'Afrique s'est édictée le 15 octobre dernier, fera office de « texte sacré » en matière des questions liées à la mer et aux océans,...

PP 6&7

POLITIQUE

Transition au CAR Appel du président Nador Awuku au rassemblement



P 3

URBANISME

Aménagement de Lomé Priorités au bien-être des citoyens



P 11

EDITO

Rendre à la corruption, la monnaie de sa pièce

La corruption ! Le jeudi dernier au Conseil des ministres, il était encore question de la Corruption. La Corruption, encore et toujours ! Pourtant, ce jour-même, par plusieurs canaux de communication

P 3

TOUS À LA BOA
des cadeaux pour tous !

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

 **BANK OF AFRICA**
Groupe BMCE BANK

tm SOMMAIRE



**Cameroon
Bilan très lourd de
l'accident de train**

P 4



**Mission du FMI au
Togo
L'économie togolaise
évaluée à la loupe**

P 5



**Idées
L'art contemporain
prisonnier d'une
oligarchie**

P 9



**CAN 2017
Groupe C, tous
les adversaires se
respectent**

P 10



**Gardiennage /
Sécurité
Un temps de «
dépannage » pour des
jeunes**

P 11

Nation



**Un marché moderne inauguré
à Kougnohou**



Coupure de ruban par Faure Gnassingbé

Les populations de Kougnohou, le chef-lieu de la préfecture de l'Akébou, ont désormais un marché, lieu où elles pourront faire leurs achats et échanges commerciaux dans de meilleures conditions.

Le nouveau marché moderne de Kougnohou a été inauguré le vendredi 21 octobre dernier par Faure Gnassingbé, le Président de la République.

Ce nouveau pivot de développement à la base permettra aux populations de la préfecture de l'Akébou et des préfectures environnantes de mener dans la sérénité leurs activités commerciales.

D'un coût total de 341.869.826 FCFA, le marché moderne de Kougnohou est équipé de 8 hangars de type préfectoral de 60 places chacun (648 places au total), et de 6 hangars de type cantonal de 28 places chacun.

Le marché comprend également trois blocs de quatre boutiques, trois magasins, un bloc administratif, un bloc latrine,

une boucherie, un forage et un dépôt.

Les bénéficiaires, dans une cérémonie riche en couleurs par les prestations des groupes folkloriques du terroir, ont tenu à exprimer au Chef de l'Etat leur reconnaissance pour son engagement à résoudre les problèmes que rencontraient les usagers de ce carrefour commercial de l'Akébou.

Ils n'ont pas manqué de saluer l'approche participative de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), le maître d'ouvrage.

En marge de cette inauguration, le Chef de l'Etat a rencontré les différentes couches socio professionnelles de la préfecture à l'instar des chefs traditionnels, chefs cantons et de village, les cadres de la localité et les commerçants et commerçantes. Avec eux, il a échangé sur les questions de chefferie, d'assainissement, d'infrastructures scolaires et sanitaires, de pistes rurales sans oublier les questions d'emplois.



Visite du marché

Dankpen / L'ONG ADEFE lance ses activités

Une cérémonie de lancement des activités de l'ONG Action développement femmes et enfants (ADEFE) a eu lieu le 14 octobre dernier à Guérin-Kouka. La cérémonie a été marquée par la lecture des statuts et règlement intérieur régissant l'ONG ainsi que la présentation des actions à mener sur le terrain.

L'ONG ADEFE est créée en août 2015 à Guérin-Kouka et œuvre dans les domaines du bien-être de la femme et de l'enfant. Elle intervient également dans le domaine agropastoral, de l'environnement et socio-culturel.

Le directeur exécutif de l'ONG, Didier Tchakpadjou Tibélobe a remercié les partenaires pour leurs appuis multiformes et indiqué que son institution a pour objectif primordial de promouvoir le bien-être des couches vulnérables à la base.

Bas-mono-Lycée de Masséda / Un véhicule offert aux enseignants

L'ONG "Aide à l'éducation et à la santé" a fait don d'une camionnette au lycée de Masséda, le 18 octobre dernier. Ce geste vise à améliorer les conditions de vie et de travail mais aussi de déplacements des responsables dudit établissement. Outre le véhicule, l'ONG a également offert à l'établissement des cahiers et boîtes de craie ; un bon de carburant de 200.000F Cfa et des prix d'excellence aux meilleurs élèves du lycée.

Pour le président de l'ONG "Aide à l'éducation et à la santé", Tata Avlessi, il s'agit de promouvoir l'éducation dans le milieu et de soutenir le gouvernement dans sa politique de l'éducation de qualité pour tous.

Lacs / Appui à l'éducation scolaire

Un bâtiment composé de quatre salles de classe, d'une direction et d'un secrétariat a été inauguré le 19 octobre à Séko. Ce bâtiment permet à l'EPP de disposer d'espace protégé pour les écoliers et de créer un second groupe dans son enceinte.

C'est une œuvre de l'association « Sékovio-Pierre Pépin » et ses partenaires. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de l'appui à l'éducation scolaire dans le milieu.

La cérémonie d'inauguration a été marquée par une remise de diplôme d'honneur et de bourses par l'association aux élèves méritants, des cadeaux de la population à la délégation de Sékovio-Pierre Pépin, la coupure du ruban, le dévoilement de la plaque commémorative ainsi que la visite des lieux.

Kozah / Lancement de la foire 3CK à Kara

La 7^e édition du Carrefour commercial et culturel de Kara (3CK) été lancée le 19 Octobre 2016.

Cette foire qui est prévue pour se tenir du 16 au 31 décembre 2016 sur le terrain ASKO a pour objectif de créer un cadre d'échange permanent entre les opérateurs économiques du Togo et de l'étranger afin de leur permettre d'écouler leurs produits pendant la fin de l'année.

Selon Ignace BATCHASSI, le président du comité d'organisation du 3CK, les fonds collectés permettront de venir en aide aux élèves démunis ou de rénover le terrain ASKO.

Plusieurs activités sont au programme de cette foire mais la particularité de cette année est l'introduction du festival des grillades et la fête.

Zio / Plan de gestion des ordures à Tsévié

Un projet d'opération de salubrité publique a été lancé le 18 octobre dernier à l'intention de la population de la localité par la mairie de Tsévié. C'est une activité qui vise la gestion des ordures ménagères en vue d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de la ville de Tsévié.

Les travaux qui vont s'étendre sur une période de 4 semaines seront essentiellement le nettoyage des caniveaux, l'enlèvement des dépotoirs sauvages, la mise au propre des places publiques et des abords des voies sont

Dix volontaires seront recrutés dans chaque quartier de la ville pour assurer les travaux. Il est aussi prévu une sensibilisation de la population sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Tchaoudjo / Projet d'alphabétisation de 2000 femmes

Les activités du projet « Paix et Tolérance » ont été lancées le 19 octobre à Sokodé à l'intention des acteurs de la société civile impliqués dans le processus d'alphabétisation et d'autonomisation de la femme et des leaders religieux des préfectures de Tchamba et Tchaoudjo.

Paix et Tolérance ambitionne d'alphabétiser 2000 femmes, de les appuyer et de les accompagner en entrepreneuriat et en autonomisation financière. Le projet profitera de l'occasion pour sensibiliser la population sur la culture de la paix et de la tolérance.

Le projet est initié par le Cabinet d'études et de Management des Affaires (CEIMA CONSULT) et est financé par l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Togo. Il sera exécuté dans les préfectures de Tchamba et Tchaoudjo pour une durée d'un an.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)

tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
 Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
 Carlos Amevor
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Rachidou Zakari
 Alexandre Wémima
 Elom Hounkpati

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
 Dédé Babanawo

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
 Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...et autres, tous les Togolais étaient informés de la récente publication d'un rapport de la Banque Mondiale intitulé « maîtrise de la corruption », rapport qui donnait aux Togolais toutes les raisons d'espérer, que la hache de la corruption sera prochainement enterrée. En effet, cet indice de la Banque mondiale nous a permis d'applaudir avec beaucoup de satisfaction des efforts indéniables du gouvernement togolais en matière de lutte contre la corruption, pour l'Etat de droit, la qualité de la réglementation, etc. Des efforts qui ont valu à notre pays un bond de 10 points selon ledit rapport!

On a tous applaudi cette performance, quand le soir de ce jeudi même, l'heure de la désillusion a vite sonné avec la condamnation par le Conseil des ministres des actes de corruption constatés sur le site de pesage de Djéréhouyé dans la région des Plateaux. Voilà deux faits quelque peu contradictoires qui se chevauchent. D'une part les 10 joyeux points marqués chez la Banque mondiale et de l'autre, la confirmation de la pratique de la corruption à forte dose. Ils prouvent que malgré les efforts, certes louables, il faut chercher ailleurs les vraies causalités de la corruption et la

combattre par là. Car il est à remarquer que la pauvreté est l'autre nom de la corruption. Et plusieurs faits et gestes attestent que la corruption a de beaux jours. Comment expliquer par exemple qu'à l'Office togolais des recettes (OTR), l'on a réussi à détruire volontairement des câbles du Numéro vert, selon des révélations de journaux, de sorte à empêcher l'enregistrement des cas de corruption signalés au niveau de la douane et des impôts ?

Le gouvernement togolais qui part en guerre depuis plusieurs années contre la corruption est ainsi appelé à noter

qu'il a du pain sur la planche, pour rendre effectivement à la corruption la monnaie de sa pièce. On se rappelle comme hier seulement, ses actions contre la pratique de détournements de fonds et d'engagements de dépenses inéligibles décelés au ministère de la santé et de l'action sociale en mars dernier. C'est génial ! Mais, tout comme pour le site de Djéréhouyé, du ministère de la santé, etc. on attend sa réaction dans plusieurs autres dossiers dont on n'a pas besoin d'égrener le chapelet ici.

Dieudonné Korolakina

Manuel Valls attendu à Lomé Pourquoi cet intérêt pour le Togo ?

Accompagné de plusieurs ministres de son gouvernement, Manuel Valls arrive cette fin de semaine, le 28 octobre plus précisément, à Lomé. Il sera reçu par le président Faure Gnassingbé. Mais plusieurs autres activités sont au calendrier de sa visite. Une première, selon un communiqué de la présidence de la République togolaise qui indique que Valls est le « Premier Chef de gouvernement français à fouler le sol togolais ». Cette visite devra renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays. Mais au-delà, pourquoi la France s'intéresse tant au Togo ? Est-on tenté de se demander. Dans la mesure surtout où plusieurs ministres français comme Dominique Strauss-Kahn, André Vallini, Jean-Marie Le Guen...se sont faits réguliers à Lomé ces derniers mois, peu avant l'annonce de la venue du Chef de gouvernement.



Manuel Valls

L'on sait, sans aucun doute que des questions liées au renforcement de la coopération politique, économique, culturelle, scientifique, environnementale et sécuritaire entre le Togo et la France...seront au

menu des discussions entre Paris et Lomé.

D'après le communiqué de la présidence de la République, le Premier ministre français sera accompagné par des membres de son gouvernement, de son cabinet, des chefs d'entreprise et des médias français. Il visitera des projets initiés par la France au Togo.

Même si c'est la première fois qu'il vient au Togo, il faut dire que le premier ministre Valls et le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé se sont récemment rencontrés à Paris en marge des travaux de la COP21.

Il faut dire que cette visite s'inscrit dans une tournée africaine, entamée en septembre dernier et qui conduit l'homme d'Etat français au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Ghana.

Si officiellement, l'objectif de cette tournée africaine est de permettre d'aborder plusieurs thèmes qui minent le continent africain à savoir : la migration, la démographie, la jeunesse, l'écologie, l'énergie, le terrorisme, la gouvernance et le développement ; selon plusieurs analystes, il est tout autre.

visite de collecte en Afrique ? Ainsi s'interrogeait, il y a quelques semaines, nos confrères du site www.afrique-sur7.fr en soulignant qu'« A 7 mois de la présidentielle, Manuel Valls chez des chefs d'Etat africains. » La coopération entre le Togo et la France remonte aux années 1960 et s'est diversifiée au fil des ans à travers l'Agence française de développement et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Togo. La France accompagne notre pays dans divers domaines à savoir l'assainissement, l'eau, la santé, l'éducation, le développement urbain, l'appui au secteur privé. Elle intervient également dans l'appui aux secteurs à fort potentiel économique, dans le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

TM

Transition au CAR

Appel du président Nador Awuku au rassemblement

Nador Awuku, le nouveau président par intérim du parti d'opposition, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), a tendu une main fraternelle au camp du désormais ex président Me Dodji Apévon pour qu'ils puissent faire le chemin ensemble.



Nador Awuku, le président par intérim du CAR

Dans sa première déclaration le samedi 22 octobre à Lomé juste après la fin de la réunion des présidents fédéraux et délégués des différentes fédérations du parti togolais, Awuku après avoir fait

l'apologie de la crise qui a miné le parti depuis près d'un an s'est voulu être un rassembleur.

En ce sens, celui à qui les présidents fédéraux ont confié la gestion du CAR pour 60 jours a déclaré que « nous avons encore les bras ouverts, s'ils se remettent en cause et reviennent nous pouvons encore faire du chemin ensemble ».

Toutefois Awuku a prévenu que « s'ils sont décidés à partir définitivement, ce n'est plus notre affaire, c'est leur responsabilité mais je sais que par expérience aucune crise n'est une mauvaise expérience... Si en en faisant le choix de nous quitter, ils nous permettront de travailler dans la sérénité et de prospérer ... ce sera le Togo qui va gagner ».

En revenant sur la cirse dans le parti, le président pr intérim a rappelé qu'« il y a eu des malentendus, des discordes mais nous avons l'impression que les gens de l'extérieur au CAR tirent des ficelles ou des gens de l'intérieur ont prêté le flanc à ceux de l'extérieur de tirer les ficelles pour que ce grand parti disparaisse de la scène politique

nationale. Les présidents fédéraux se basant sur une des dispositions de nos statuts qui dit que quand ils rassemblent les deux tiers, il peuvent interpeller le président national pour lui demander de faire ce qu'il faut pour que la crise s'arrête ».

Précisons que le « Comité de gestion intérimaire » qui a été mis en place compte 19 membres. Il a un délai de 60 jours, période à l'issue de laquelle il va organiser un congrès extraordinaire afin de doter le CAR de nouveaux organes nationaux élus.

Les trois premiers responsables du Comité de gestion intérimaire sont :

Président national: Nador K. Awuku
1er Vice-président: Konlani Yendouban
2e Vice-président: Mme Yemey Akossiwa

Les postes de Secrétaire national et de Secrétaire national adjoint par intérim sont respectivement confiés au député Kissi Jean et Padabisse Jean

Fréda Sefiamor



Cameroun

Bilan très lourd de l'accident de train

Au moins 70 personnes sont mortes le vendredi dernier dans le déraillement d'un train bondé assurant la liaison entre les deux plus grandes villes du Cameroun, Yaoundé et Douala, a annoncé samedi le gouvernement camerounais. L'accident a aussi fait plus de 600 blessés.



Visuels des dégâts et victimes de l'accident

Le train de la compagnie ferroviaire Camrail, dont l'actionnaire principal est le groupe Bolloré,

était parti de la capitale Yaoundé pour rejoindre le port de Douala. L'accident s'est produit vers 11h00 (12h00

suisses) près de la gare d'Eseka, à environ 120 km à l'ouest de Yaoundé. «Mes sincères condoléances aux familles endeuillées suite au déraillement du train de la compagnie Camrail à Eseka. Au moins 70 passagers ont péri et 600 ont été blessés dans l'accident», a écrit sur Facebook le président Paul Biya, qui est en déplacement à l'étranger. Huit wagons supplémentaires rajoutés au dernier moment

«Il y a eu un bruit sourd. J'ai regardé derrière moi et les wagons derrière nous ont quitté les rails et commencé à s'empiler les uns sur les autres. Il y

avait beaucoup de fumée», a dit un journaliste qui voyageait en tête du train.

Avant le départ, ce journaliste a été averti par un employé de la compagnie que huit wagons supplémentaires avaient été ajoutés au train, qui comptait normalement neuf voitures, afin d'embarquer des passagers en plus. On ignore si cet ajout de wagons a joué un rôle dans l'accident.

L'effondrement d'une section de l'autoroute entre Yaoundé et Douala a incité de nombreuses personnes à entreprendre le voyage en train plutôt que par la route. Ces deux incidents, survenus le même jour, signifient que le principal axe de transport du Cameroun est désormais coupé.

Extrait, Letemps.ch

Afrique / CPI

Burundi et Afrique du Sud exhortés à rester, Béchir appelle les autres Etats à quitter

Pendant que l'Afrique du Sud et le Burundi sont exhortés à reconsidérer leur décision de se retirer de la Cour Pénale Internationale (CPI), le Président Soudanais Omar el-Béchir a appelé les autres pays africains membres de la Cour à se retirer. Omar el-Béchir a estimé que la CPI est un « nouvel outil colonial » qui cible uniquement les dirigeants africains.



Omar El-Béchir

Pour l'exhortation adressée à l'Afrique du Sud et au Burundi, Sidiki Kaba le président de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI a jugé dans un communiqué publié par l'AFP que quoique la décision de retrait d'un Etat soit un acte souverain, il regrette le choix opéré par les deux pays africains et les prie de reconsidérer leurs décisions.

En rapport avec son exhortation, Kaba craint que la décision de l'Afrique du Sud et du Burundi ne serve de précédent pour d'autres Etats africains à quitter la CPI.

A l'opposé de cette demande de Kaba, le Président el-Béchir se félicite de la décision de l'Afrique du Sud et du Burundi de quitter la Cour.

Dans un communiqué issu de la présidence de la république soudanaise, il est fait mention de ce que le Président « ... appelle les dirigeants africains et les peuples d'Afrique qui sont encore membres de la CPI à prendre une mesure collective pour se retirer de la CPI ».

Pour el-Béchir, le mouvement de retrait collectif sera la mise en œuvre de la décision prise récemment lors du sommet de l'Union Africaine tenu à Kigali.

Précisons que l'exhortation adressée à

l'Afrique du Sud et au Burundi à rester dans la CPI et le retrait collectif qu'Omar el-Béchir prône pour les autres Etats africains arrivent après la décision de Pretoria de se retirer du Statut de Rome, lequel a créé la Cour.

La controverse est née depuis l'année dernière après que le Président soudanais se soit rendu en l'Afrique du Sud sans être arrêté en dépit d'un mandat d'arrêt de la CPI qui le visait. L'Afrique du Sud a considéré le Président visiteur comme un chef d'Etat couvert une immunité.

Afrique du Sud serait le premier pays à quitter la cour formellement.

C.A.

Burkina-Faso / Sécurité présidentielle

Une nouvelle tentative de putsch déjouée

Selon le Ministre de l'intérieur burkinabé Simon Compaoré, une tentative de coup d'Etat a été déjouée grâce à la vigilance des forces de sécurité dont les enquêtes ont permis de mettre la main sur une trentaine de militaires de l'ex Régiment de sécurité présidentielle de blaise Compaoré. L'objectif de ce commando était de prendre une nouvelle fois le pouvoir par les armes. Une situation qui amène à recentrer le débat sur les défis sécuritaires du pays au moment où le terrorisme n'attend que le prochain tournant pour frapper.



Gilbert Diendere, auteur du putsch avorté de septembre 2015

« Un groupe d'environ 30 hommes composé essentiellement de sous-officiers et de militaires du rang de l'ex-Régiment

de sécurité présidentielle (RSP) projetait d'attaquer plusieurs objectifs dont la présidence à Kossyam (palais présidentiel)

pour prendre le pouvoir par les armes », a déclaré le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré qui a en outre désigné l'adjudant-chef Gaston Coulibaly, secondé par le sergent Kalifa Zerbo et le soldat de première classe Issaka Yelemou, comme les cerveaux du complot.

Selon le Ministre, le coup d'Etat était programmé pour le 8 octobre dernier et la stratégie prévoyait de libérer les camarades de l'ex-RSP emprisonnés après le putsch manqué de septembre 2015. Ensuite, le plan visait à séquestrer certaines autorités avant d'attaquer le palais présidentiel. Et même au cas où la tentative aurait échoué, le plan B consistera à créer le chaos en s'emparant des armes des militaires dans les postes de garde pour effectuer des tirs tous azimuts dans toutes les garnisons.

Les investigations ont permis donc d'interpeller et d'entendre 42 personnes parmi lesquelles 32 militaires et 10 civils. Dix soldats impliqués dans ce présumé complot ont été déferés au parquet militaire de Ouagadougou et une vingtaine sont encore en garde à vue. L'adjudant-chef Coulibaly est actuellement porté disparu et est activement recherché par les services militaires burkinabé.

Certes, si la situation semble être actuellement maîtrisée par les services de renseignements du pays, il convient de se poser la question de savoir ce qui motive de telles velléités récurrentes et chercher à les anéantir le plus rapidement possible. Car, ce n'est pas la première fois que les anciens hommes de Diendéré s'agitent depuis l'échec de leur tentative de coup d'Etat. Le 22 janvier dernier, plusieurs d'entre eux avaient attaqué le dépôt d'armes de Yimdi, situé à la sortie de Ouagadougou. Selon plusieurs sources, les forces de sécurité ont aussi déjoué une tentative de déstabilisation de l'ex-RSP, le 31 décembre 2015.

Au moment où le terrorisme n'est plus une chimère mais plus qu'un fléau qui a d'ailleurs frappé le pays, il est à craindre que la politique intérieure du président Kabore, de plus en plus contestée, ne fasse grossir les rangs des extrémistes du terrorisme. Aussi, et comme le montre si bien l'analyste Siaka Coulibaly, la fuite des ex-putschistes en Côte d'Ivoire où ils peuvent trouver des appuis, des liens avec d'autres forces favorables sont des éléments qui résistent encore à cet esprit de complot contre ce nouveau régime de Kabore.

A.W.

Ghana / Présidentielle 2016

Possible report de l'élection

La Commission Electorale (CE) du Ghana revient sur la date officielle pour les élections générales, suite à aux multiples poursuites judiciaires des candidats disqualifiés.

Le scrutin était prévu pour le 7 décembre prochain, mais la commission a déclaré, le mercredi 19 octobre 2016, qu'elle attendrait l'issue des affaires judiciaires en cours avant de fixer une autre date.

On se rappelle qu'en début octobre, la commission avait disqualifié 12 candidats qu'elle estime n'avoir pas correctement rempli les dossiers de candidatures.

Georgina Theodora Wood, la procureure



Charlotte Osei, pdte CE Ghana

de la République a désigné 17 juges de tribunaux de grande instance, à travers le pays, pour traiter rapidement les litiges électoraux pendant devant les tribunaux.

Quatre candidats sont sur la liste officielle pour l'élection présidentielle : le président sortant John Mahama, porte-drapeau du Congrès national démocratique, Nana Akufo-Addo du Nouveau Parti patriotique, parti d'opposition et Jacob Osei Yeboah, un indépendant.

T.M. et BBC

Transport aérien La liaison Abidjan-Dakar désormais disponible chez Asky

La liaison Abidjan-Dakar est désormais disponible chez la compagnie de transport aérien Asky. Apprend-on de la compagnie la semaine dernière.



Un Boeing de Asky

À partir du 1er novembre 2016, les vols Abidjan-Dakar-Abidjan seront accessibles tous les jours chez la compagnie Asky. C'est à travers un communiqué rendu public le vendredi 21 octobre que la compagnie a porté l'information aux médias.

« Asky, la Compagnie Aérienne Panafricaine a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle liaison entre Abidjan et Dakar vice-versa à compter du 01 novembre 2016, tous les jours de la semaine », lit-on dans le communiqué.

Depuis sa création, Asky effectue tous ses vols à partir de l'aéroport de Lomé. Selon la compagnie, cette nouvelle liaison offre plus de capacité de transport et prend en compte une réduction significative de temps de vol. En outre,

c'est une augmentation de fréquences ajoutée aux vols au départ de Lomé-Dakar afin d'améliorer et de faciliter les mouvements. En dehors de cette liaison, Asky assure au départ de Lomé des vols vers une vingtaine de destinations en Afrique de l'Ouest et Centrale avec une flotte moderne.

Créée sur l'initiative du Togolais Gervais Djondo, avec les financements de la Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao (BIDC), la Banque Ouest Africaine de Développement et le groupe Ecobank, Asky est gérée par des professionnels expérimentés issus en majorité d'Afrique. En 2015, la société a affiché un bénéfice net de 2,2 milliards Fcfa.

TM

Mission du FMI au Togo L'économie togolaise évaluée à la loupe

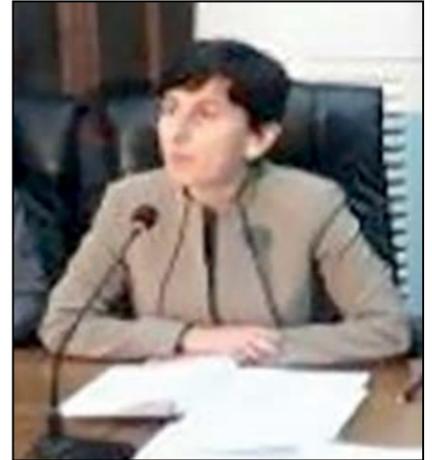
Une mission du Fonds Monétaire International (FMI) séjourne depuis le jeudi 20 octobre au Togo. C'est une mission de surveillance à l'issue de laquelle, les économistes de l'institution donneront des conseils sur les ajustements nécessaires à la bonne santé de l'économie togolaise.

Du jeudi 20 octobre au 02 novembre 2016, cette mission du FMI aura le temps de passer en revue tous les aspects et agrégats économiques qui leur permettront de jauger l'économie togolaise.

A priori, cette visite n'augure en rien la mauvaise santé de l'économie togolaise. C'est une mission de routine du FMI qui permet notamment à l'institution de surveiller le système monétaire international et de suivre les politiques économiques et financières de ses 189 pays membres. Des missions d'économistes se rendent dans chaque pays une à deux fois par an.

A l'issue de cette mission, lumière sera faite sur la situation, les risques éventuels pour la stabilité économique du Togo. Le FMI donnera sa vision et ses conseils sur les ajustements nécessaires en matière de politique économique.

La dernière mission du FMI remonte en août 2015. D'après les conclusions de cette mission, l'activité économique au Togo s'est accrue à un rythme soutenu pendant quelques années. Le taux de croissance, qui était de 5,4 %, dans les années 2013 et 2014,



Cemile Sancak

réflète une forte croissance de la production agricole, l'extension du Port Autonome de Lomé, de l'Aéroport International de Lomé, et de la réalisation de grands réseaux routiers. L'inflation ralentit du fait principalement de la baisse des produits alimentaires, et des prix du baril du pétrole. Ce qui avait amené Cemile Sancak la chef de division adjoint du Département Afrique en charge du Togo de conclure que les « perspectives de croissance demeurent positives à moyen terme pour le Togo ».

Rachidou Zakari

FMI Le Zimbabwe a soldé ses dettes

Le Zimbabwe a soldé ses dettes qu'il avait contractées avec le Fonds monétaire international (FMI). Apprend-on d'un communiqué rendu public par l'institution la semaine dernière.



Christine Lagarde Robert Mugabe

Après quinze (15) années de dettes impayées auprès du FMI, le Zimbabwe a fini par se rattraper et solder tout ce qu'il devait à l'institution. « Le Zimbabwe était en arriérés de manière continue depuis 2001. Le pays est maintenant à jour sur toutes ses obligations financières envers le FMI », a indiqué Gerry Rice, le porte-parole de l'institution.

C'est au Total 107,9 millions de dollars que le pays a payé au FMI le 20 octobre dernier, après des relances des premiers responsables de l'institution au gouvernement zimbabwéen. Mais d'abord, le pays s'est vu refusé une aide supplémentaire après avoir reçu plusieurs missions techniques du FMI.

« L'économie du Zimbabwe est plongée

dans une crise depuis plus de dix ans. Pour sortir de l'impasse, Harare a cherché ces derniers mois à négocier un emprunt auprès du FMI, mais les donateurs internationaux restent méfiants vis-à-vis d'une aide qui pourrait maintenir sous perfusion le régime du président Robert Mugabe plutôt qu'encourager des réformes », d'après les analyses de nos confrères du Figaro.

Avec le règlement de ses dettes, le pays est à nouveau éligible à de nouvelles aides du Fonds Monétaire International. Cependant, selon plusieurs analystes l'atmosphère économique étant compliquée, le pays se doit d'opérer plusieurs réformes avant d'espérer une aide d'une institution financière.

Par ailleurs certains analystes citant des sources proches du pouvoir zimbabwéen pensent que le pays compte se passer d'une nouvelle aide du FMI. Reste à trouver d'autres alternatives pour relancer l'économie du pays.

Le Zimbabwe, bien que possédant d'énormes ressources naturelles et des terres fertiles, fait face à un désastre économique sans précédent depuis son indépendance, en raison de la mauvaise gestion du gouvernement actuellement en place de Robert Mugabe. Le pays est depuis 2000 dans un état d'hyperinflation qui, début 2009, ne faiblit pas. Fin 2006, un emprunt de 2 milliards de dollars US a été obtenu auprès de la République populaire de Chine.

Rachidou Zakari

Finances Dégradation du portefeuille de la BIDC

La Banque d'Investissement et de Développement de la Cédéao (BIDC) est en difficultés. D'après une récente sortie du président de la Commission de la Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) Marcel Alain de Souza, l'institution a besoin de ressources financières.



Siège de la BIDC au Togo

« La BIDC manque de ressources pour financer des projets intégrateurs. Nous allons rencontrer les chefs d'Etat pour examiner les moyens de renforcer le capital. Dans un deuxième temps, la Banque mettra en place des prêts à taux d'intérêts plus réduits », a confié Marcel Alain de Souza, le président de la Commission de la Cédéao dans un élément publié par nos confrères du site republicoftogo.com.

Malgré ses difficultés, le Conseil d'administration de la Banque a récemment accordé un financement partiel de 10 milliards de Fcfa pour le renforcement de la finance inclusive au Togo.

La Banque d'investissement et

de développement de la Cedeao (BIDC), est une institution financière internationale créée par les 15 Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). La BIDC regroupe : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

La Banque comprend deux guichets, dont l'un est destiné à la promotion du secteur privé, et l'autre au développement du secteur public. Son siège est à Lomé au Togo.

TM



La charte de Lomé ou « le livre saint » de la sécurité et la sûreté maritimes

Désormais « La Charte de Lomé », que toute l'Afrique s'est édictée le 15 octobre dernier, fera office de « texte sacré » en matière des questions liées à la mer et aux océans, plus précisément sur les problèmes quasi insolubles qui agitaient la sécurité et la sûreté maritimes. Cet acte - que le président congolais Sassou Nguessou de « on ne peut plus historique », renchérit dans cet élan et dans cet allant par le Tchadien Idriss Deby Itno a exhorté qui a au reste invité ses pairs à œuvrer pour la ratification rapide de cette charte - a reçu peu après l'onction de la plus haute instance du monde capable d'insuffler tout ce qu'il faut à « La Charte de Lomé » pour qu'elle puisse effectivement vite entrer en vigueur et appliquée. En effet, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban ki-moon a adressé un message au Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, hôte du sommet. « La Charte de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, signée aujourd'hui, couronne des années d'efforts visant à transformer les eaux africaines en un puissant agent de croissance, de développement et de sécurité humaine. Elle illustre de manière éclatante que le continent est déterminé à créer une « économie bleue » sûre, prospère et durable » a-t-il dit. « Vous pouvez compter sur l'appui indéfectible de l'Organisation des Nations Unies à l'action que vous menez ensemble pour atteindre cet objectif » a-t-il conclu. Voilà un signe fort, suffisant à dissiper des inquiétudes des pays africains dubitatifs encore à apposer leur signature au bas du texte de Lomé. Dans la foulée, on apprendra que le Cameroun - un des pays africains pionniers sur les questions maritimes avec à son actif des conférences abritées antérieurement - va bientôt signer « la Charte de Lomé ». Ceci expliquant cela peut-être. La signature de ce texte est intervenue quelques deux heures après la cérémonie d'ouverture de cette session extraordinaire de l'organisation commune africaine qui s'est tenue du 10 au 15 octobre 2016 au Togo. C'est donc à juste titre que Togomatin tient à partager avec vous quelques généralités et extraits de cette Charte qu'il conviendra d'appeler dans les années à venir le livre saint de la sécurité et la sûreté maritimes.

Une Charte unique dans le monde



Photo de couverture de la Charte

La Charte sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique signée le 15 octobre 2016 est la première du genre dans le monde ; toutes les initiatives précédentes n'ayant pas encore été soldées par des engagements contraignants.

En s'accordant à Lomé autour de cette charte, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains ont matérialisé leur volonté de protéger les espaces marins contre tous les fléaux pour en faire un véritable levier de leur essor économique.

Au-delà du nombre de délégations signataires à ce jour (une trentaine ; ce qui en soit est un succès pour une thématique avec des intérêts qui peuvent être conflictuels d'un pays à un autre), ce qu'il faut retenir est l'union qui s'est exprimée autour de l'objectif commun : vaincre la délinquance qui sévit sur les mers et les océans et saisir les opportunités qu'offrent ces espaces. Le document va s'intégrer à la Stratégie Africaine Intégrée pour les mers et pour les océans à l'horizon 2050 (adoptée en 2014).

opportunités de développement des secteurs liés à la mer.

Le préambule du document rappelle les différentes conventions de l'Union africaine qui fondent les assises de Lomé, les conventions internationales en lien avec le contenu de la charte, et les Considérations qui prévalent à l'adoption d'un tel document par les

Chefs d'Etat.

Le premier chapitre relatif aux dispositions générales, relève les définitions consacrées, les principes, les objectifs et le champ d'application de la charte.

Le second chapitre est consacré aux mesures de prévention et de lutte contre la criminalité en mer, notamment les mesures socio-économiques, la responsabilité des Etats parties, les structures nationales de coordination, l'harmonisation des dispositifs nationaux, les ressources et les obligations des Etats. Ce chapitre fonde aussi la mise en place d'un fonds de sécurité et de sûreté maritime.

Il est question de gouvernance maritime dans le chapitre trois. Cette gouvernance inclut la délimitation des frontières, la protection des territoires maritimes, la lutte contre le trafic de personne et de migrants

création de richesses et d'emplois à travers le tourisme côtier et maritime, la mise en place d'une stratégie des ressources humaines pour le développement maritime, l'amélioration de la compétitivité, le développement des infrastructures et des équipements liés aux activités maritimes, les mesures d'atténuation des effets du changement climatique, la protection de la faune et de la flore marines, la prévention de l'exploitation illicite et la gestion des risques de catastrophes maritimes. Au chapitre cinq, les Etats parties s'entendent pour promouvoir la coopération dans tous les domaines précités.

Le chapitre six est relatif aux questions de contrôle et de surveillance : les Etats se mettent d'accord pour mettre en place un comité de 15 Etats, chargés du



Le Pdt en exercice de l'UA, Idriss Deby, lors de son allocution

par voie maritime, la lutte contre le trafic de la drogue, la sûreté de la navigation.

Dans le chapitre quatre, il est question de développement de l'économie bleue, à travers l'exploitation du domaine maritime, la pêche et l'aquaculture, la

suivi de la charte.

Le chapitre sept qui contient les dispositions finales, recommande aux Etats parties de pendre les dispositions pour vulgariser la charte et consacrer la possibilité d'amender le document.

Les articulations de la Charte

Document de 56 articles répartis en 7 chapitres, établi en 4 langues (arabe, anglais, français, portugais) et axé sur la sécurité, la sûreté et le développement en Afrique, la Charte de Lomé a pour objectif de mettre en oeuvre toutes les mesures visant à assurer l'exploitation durable des ressources marines et l'optimisation des

Une Charte contraignante

Pour la conférence des Chefs d'Etat, il s'agit de prévenir et de réprimer la criminalité nationale et transnationale mais aussi de protéger l'environnement

en général et l'environnement marin dans l'espace des Etats côtiers et insulaires. Contraignant, le document exige de ces derniers une promotion de l'économie



Photo de famille des chefs d'Etats et de délégations au terme des travaux

maritime, l'économie bleue, florissante et durable.

La Charte de Lomé constitue par ailleurs désormais, l'outil majeur qui renforce la coopération dans la sensibilisation au domaine maritime. La prévention par l'alerte précoce et la lutte contre la piraterie, les vols à main armée à l'encontre des navires et la lutte contre les trafics illicites de tous genres, la pollution des mers et la criminalité transfrontalière figurent aussi dans les grandes lignes de ce qu'il faudrait désormais considérer comme la « bible » du secteur maritime en Afrique.

Elle contient un volet sécuritaire qui touche à la sécurité et à la sûreté maritimes et un second volet de développement axé sur l'économie bleue. Des dispositions y figurent également et visent à réglementer la lutte contre le pillage des ressources maritimes, la piraterie maritime, la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) et la pollution marine.

Les Etats africains ont également décidé d'harmoniser leur lutte à travers un renforcement des coordinations sous régionales pour la surveillance des côtes.

Les obligations des Etats

Le document oblige les Etats à poursuivre leurs efforts en créant des emplois productifs qui peuvent réduire la précarité et éliminer l'extrême pauvreté.

Les Etats s'engagent eux-mêmes à continuer la sensibilisation aux questions maritimes afin de créer les meilleures conditions de vie et de renforcer la cohésion sociale par la mise en œuvre d'une politique juste, inclusive et équitable

visant à résoudre les problèmes socioéconomiques. Une manière pour les pays de renforcer leur croissance économique. Et cela passe également par la création d'emplois le long des côtes.

En effet, la Charte de Lomé dans l'optique de favoriser l'essor d'économies performantes, oblige les Etats côtiers à codifier et à promouvoir la pêche artisanale par la formation des acteurs du secteur. Ces derniers peuvent aussi être inclus dans le développement d'une chaîne de transformation des produits halieutiques qui seront commercialisés aux plans national et international.

Dans la lutte contre l'insécurité, les Etats sont invités à développer leurs actions en mer et à assurer la protection de leurs espaces maritimes, notamment par la professionnalisation de leurs forces navales. Les Etats devront également assurer des patrouilles de surveillance et de reconnaissance maritime dans les zones de mouillage. Pour remplir ses engagements, les pays africains se sont entendus sur la création d'un fonds de sûreté et de sécurité maritimes.

Quelques extraits de la Charte

Préambule

Nous, chef d'Etat de gouvernement des Etats membres de l'union africaine (UA)

Considérant l'acte constitutif de l'union africaine du 11 juillet 2000, notamment en son article 3, alinéas (a), (b), (e) et (f) ;

Guidés par les dispositions de la charte des nations unies du 26 juin 1945, notamment ses chapitres 6,7 et 8 ; [...]

Fermelement résolu à œuvrer sans

relâche pour assurer la paix, la sécurité, la sûreté et la stabilité, la protection de l'environnement marin et la facilitation du commerce dans l'espace maritime et le développement de nos pays. Convenons par la présente charte de ce qui suit :

Chapitre 1 : Disposition générales

Article premier : Définitions

1. Aux fins de la présente charte, les termes et expressions suivants sont entendus, tels que définis ci-dessous :

« Politique et stratégie spatiales africaines » renvoie aux premières mesures concrètes pour réaliser un programme africain de l'espace en tant qu'un des programmes phares de l'agenda 2063 l'UA, adopté le 31 janvier 2016 ;

« Domaine maritime africain » renvoie à tous les domaines et à toutes les ressources de, sur, sous, en rapport avec, adjacent à ou limitrophe avec une mer, un océan africain ou des lacs africains, des voies navigables intra côtière ou intérieures, y compris toutes les activités maritimes africaines connexes, les infrastructures, les navires cargos, les bateaux et autres vecteurs de transport. Il comprend également les domaines aériens au-dessus des mers, les océans, les lacs, les voies navigables intra côtière et intérieures africains ainsi que

b. la protection des droits humains fondamentaux, des libertés ainsi que le respect des règles du droit international humanitaire;

c. la libre circulation des personnes et des biens;

d. l'égalité souveraine et l'interdépendance des Etats membres; et

e. l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale des Etats membres; et

f. la subsidiarité

....

Article 55 :

Amendement et révision

1. Tout Etat Partie peut soumettre des propositions d'amendement ou de révision de la présente Charte.



Le Pdt Faure Gnassingbé au cours du sommet

les spectres électromagnétiques des océans, tel que défini dans la stratégie AIM 2050 ; ...

Article 2

PRINCIPES

Chaque Etat partie réaffirme son attachement aux principes et aux objectifs contenus dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) adoptée le 26 juin 1945, l'Acte constitutif de l'Union africaine adopté le 11 juillet 2000, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 adopté le 10 décembre 1948, la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adoptée le 27 juin 1981, l'Agenda 21 sur la protection de l'environnement pour le développement durable adopté à Rio de Janeiro le 14 juin 1992, la Convention de Palerme adoptée le 15 novembre 2000, la Convention de Bamako adoptée le 30 janvier 1991, et d'autres instruments juridiques pertinents, ainsi qu'aux principes fondamentaux suivants:

a. la promotion de la paix, de la sécurité, de la sûreté, de la stabilité et du développement;

2. Les propositions d'amendement ou de révision de la Charte sont soumises par écrit au Président de la Commission qui les transmet à la Conférence au moins six mois avant la réunion au cours de laquelle elles doivent être examinées pour adoption.

3. Les amendements ou révisions sont adoptées par consensus par la Conférence; faute de quoi à la majorité des deux tiers de la Conférence.

4. L'amendement ou la révision entrent en vigueur trente (30) jours après le dépôt ou la réception du quinzième (15e) instrument de ratification à l'attention du Président de la Commission de l'Union africaine.

Article 56

TEXTES FAISANT FOI

La présente Charte est établie en quatre (4) textes originaux, en langues arabe, anglaise, française et portugaise, les quatre (4) textes faisant également foi.



Service & détente

Méditation

Le temps est le maître de la raison. Ce qui t'a échappé ne t'est pas destiné. Ce qui t'est destiné ne t'échappera pas. Gardons donc espoir car chaque jour vécu promet un lendemain meilleur. Marque ton temps et ignore ceux qui ont choisi d'être tes ennemi(e)s car le bruit de la mer n'a jamais empêché les poissons de dormir. Telle est notre manière ce matin de vous dire bonjour et de vous



souhaiter une agréable journée dans la paix et dans la joie du Seigneur.....
PSAUME 23, PSAUME 100.
Bon début de semaine

Blague

Ce matin, un homme était dans un minibus avec d'autres hommes, il voulait voir la réaction des autres : il prit donc son téléphone, composa un numéro, le mit à l'oreille et dit à voix basse: " bébé, je ne peux pas venir chez toi parce que je suis dans le même bus que ton mari.



On laisse tomber pour aujourd'hui, ok? Je t'aime bien, Bisou, bisou!"
Chaque homme dans le bus est venu lui demander " Excusez-moi monsieur puis je voir le numéro que vous venez juste d'appeler "?
A l'heure où je vous parle, à la

frontière de Kodjovia kopé, c'est chaud... même le chauffeur veut voir ce numéro composé avant de bouger vers le grand marché...

Un langage codé des élèves auprès des parents

Une fille KPESSE ET SON PÈRE KPESSEKOU

Une fille était avec son père quand elle vit venir son copain :

Fille: es-tu venu prendre ton roman intitulé <<PAPA EST À LA MAISON>> de Jean Pliya?

Copain: Non, je veux ton livre de chant intitulé. <<OÙ DOIS-JE T'ATTENDRE>> de Bernard Dadié.

Fille: Oh, je ne l'ai plus mais j'ai celui intitulé <<SOUS LE MANGUIER>> de Wolé Soyinka.

Copain: Bien, mais n'oublie pas de m'apporter << JE T'APPELLERAI DANS 5 MINUTES>> De Aimé Césaire, en venant à l'école.

Fille: Ok, je t'apporterai le nouveau livre de Olympe Bhély-Quenum intitulé << JE NE T'ABANDONNERAI PAS>>

Père: Ces livres sont nombreux, pourrait il tout lire ?



Fille: Oui, il est bon et très Excellent en lecture.

Père: D'accord, n'oublie pas de lui apporter celui intitulé << JE NE SUIS PAS STUPIDE, J'AI TOUT COMPRIS>> de Molière et aussi celui dont le titre est << PREPARE-TOI À TE MARIER SI TU TOMBES ENCEINTE>> De Nicolas Bouleau....
Juste pour vous arracher le sourire et vous dire que vous devez aller à l'école de vos enfants adolescents pour comprendre leur langage codé

Photo du jour

La photo du jour du numéro 130 rappelle le temps des années de l'Ecole primaire.



Commentez cette photo

Pharmacies de garde du 17 au 24 /10/ 2016

- EXCELLENCE (Agoè démakpoè), Tél : 22 51 77 87
- MAINA (Agoè Assiyéyé), Tél : 22 33 65 34
- ELIBERACA (Adidogomé, face la Poste), Tél : 22 51 22 82
- LA REFERANCE (Adidogomé), Tél : 23 20 24 15
- AEROPORT (RIE de l'aéroport SITO), Tél: 22 26 21 22
- ISIS (Av Jean Paul II, Noukafou Gakpoto), Tél: 23 36 95 65
- AKOFA (Av- Maman N'danida, Amoutivé),
Tél: 22 21 00 97
- AVE MARIA (Station Kodomé, Face CHU),
Tél : 22 22 33 01
- BON SECOURS (Cassablanca), Tél : 22457674
- YEM - BLA (258 Avenue Akéi), Tél : 22 26 76 51
- CONFIANCE (Face GTA), Tél: 22 42 43 81
- NOTRE DAME DE LOURDES (Agoè), Tél: 22 44 01 01
- ORCHIDEE (Léo 2000), Tél : 22474287
- CITRUS (Atiéguou)
- HYGEA (Face Lycée publique de Baguida), Tél: 22 27 36 36
- ST MICHEL (Entre Brasserie-TELECOM), Tél : 22 51 70 22
- ST ESPRIT (Kégué face CEG Agoè Est), Tél : 22 40 29 06
- DE LA VICTOIRE (Avédji wéssomé), Tél: 22 45 74 92
- EL SHADAÏ (ESTAO à Klikamé), Tél : 22 51 44 25
- LILAS (Route de Kégué)
- UNION (Bd Malfacassa, Bè Kpota), Tél: 22 27 71 64
- VERSEAU (Baguida), Tél : 22 77 34 53
- BONTE (Route de Ségbé Adidogomé), Tél : 92 94 84 40
- CHRIST ROI (Kagomé), Tél: 22 27 46 66
- SOLIDARITE (StationTotal Totsi) ; Tél : 22509707
- DU POINT E (Djidjolé, route goudronnée de Djidjolé)

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Idées L'art contemporain prisonnier d'une oligarchie

Un nombre très réduit de créateurs dominent le marché de l'art contemporain. Leurs œuvres font objet de spéculation, réduisant l'horizon de la création à sa valeur marchande.



Une installation du plasticien togolais Sokey Edorh

Qui n'a jamais entendu, à la sortie d'une exposition d'art contemporain, prononcés des commentaires du genre « La plupart des œuvres sont, comment dirais-je, "particulières" », « Quels étaient ces objets bizarres ? », ou encore « Pour aimer ces horreurs, il faut être ou bien un ignorant ou bien un érudit... et comment je ne suis ni l'un ni l'autre je n'aime pas l'art contemporain ! ».

Voilà qui exprime le ressenti sincère du public. Car, limpide de toute analyse scientifique et de toute sorte d'expertise ou de positionnement doctrinal, l'impression juste après un événement illustre bien la valeur que chaque personne octroie à une manifestation artistique ou culturelle. Se confronter à l'art contemporain et ensuite en parler n'est pas chose facile pour le commun des mortels. Parce qu'il dérange, réveille les consciences, trouble nos structures mentales sur l'art construites autour de l'esthétique et du beau.

À l'origine de l'art contemporain, il y a une révolte contre cette dictature du beau et du traditionnel. Car pour les enfants terribles de l'art, les artistes contemporains, la « dictature du beau » - historique et mondialisée - avait fini pour étouffer l'esprit créatif. La première génération des jeunes artistes contemporains avait trouvé son

inspiration dans cette folle envie de casser les principes de l'harmonie, de détourner la théorie des couleurs, la maîtrise des matériaux, bref de mener une véritable rupture avec des formes dites classiques. La révolution en train de se museler

De ce fait l'art contemporain était révolutionnaire. Cependant, quelques années plus tard, on commence à se demander si ladite révolution n'est pas en train de se museler avec la créature qu'elle-même avait engendrée. Nous savons pertinemment que le risque de toute révolution triomphante et de donner naissance, par la suite, à un monstre, une nouvelle dictature.

Il est particulièrement vrai dans l'art contemporain car pour exister il a besoin que la dialectique créatrice « destruction-construction » soit maintenue en permanence sinon la porte est ouverte au conservatisme, au sentiment de déjà-vu. Deux phénomènes semblent aller dans ce sens : le nombre restreint d'artistes reconnus sur l'espace artistique contemporain et le poids de l'argent sur le marché.

D'après une étude réalisée par Artprice, parmi les 49 000 artistes contemporains recensés aux enchères, uniquement dix

artistes se partagent 35% des recettes globales, et même trois artistes 18%. Vu le cercle exclusif des artistes contemporains reconnus et admirés partout dans le monde, on peut se demander si l'art contemporain est rentré dans sa phase de destruction. Car ces dix noms sont devenus aujourd'hui une espèce d'oligarchie artistique, une caste dominante qui gouverne et dicte les commandements de la création contemporaine. Le premier symbole du déclin de l'art contemporain se trouve là. Le deuxième phénomène est le rôle saisissant que les nouvelles technologies de la communication, du marketing artistique et surtout la valeur financière, jouent dans la détermination de la « valeur artistique ». Certes, le rapport entre argent et création artistique a toujours été complexe, particulièrement en France. Or il semble que les artistes contemporains soient totalement décomplexés vis-à-vis l'argent. Tant mieux, car le mythe de l'artiste pauvre n'enthousiasme guère plus ni les créateurs ni les étudiants des écoles de beaux-arts.

Mais la spéculation obscène sur le prix d'une création contemporaine finit par dégrader sa valeur artistique. D'autant plus que cette oligarchie artistique permet aux opérateurs de pouvoir s'enrichir plus facilement et rapidement, car les « produits » artistiques sont tous connus et peu nombreux. Un investissement sûr donc. Les arguments pour convaincre un « client » qui a les moyens de se payer une œuvre contemporaine sont là. À cela s'ajoute l'argument infaillible du rôle d'une création contemporaine sur l'image sociale et l'ego de l'acheteur. Voilà le deuxième signe qui montre que l'art contemporain est en décadence.

Est-il possible de renverser ce processus ? Je suis convaincu que oui. Pour y arriver, le renouvellement des générations d'artistes est essentiel. Les écoles des beaux-arts doivent assumer leur rôle. Construire ensemble plus d'espaces de créations. Inventer des nouvelles formes de collaboration non seulement entre artistes, mais aussi entre artistes, prescripteurs et public. Enfin, en finir avec les grands-messes d'art contemporain, aujourd'hui consacrées uniquement aux initiés et aux riches acheteurs...

Edwin Juno-Delgado
Lemonde.fr

Littérature

Trois romans de Lella-kouassi dédicacés

L'écrivain ivoirien Célestin Lella-Kouassi a procédé le 20 octobre dernier à Lomé à la dédicace des romans « Saramania », « Je veux son mari » et « Soutane et dessous de femmes ».

Dans « Saramania », Lella-Kouassi évoque la mésaventure de Saramania (le principal personnage de l'ouvrage) qui, découvre après son mariage qu'elle n'est pas féconde. Tous les soins dont elle bénéficie ne suffisent pas à lui permettre de concevoir un alors qu'elle voulait coûte que coûte enfanter. Ce couple, bien qu'aisé demeure impuissant face à cette situation. Il se rend compte que sa richesse ne peut pas acheter le bonheur de la procréation. Obsédée par le désir d'avoir un enfant, Saramania se lance à l'insu de son époux dans une aventure qui lui sera fatale. Le charlatan à qui elle confiera son sort finira par profiter de son innocence...

A travers « Saramania », l'auteur dénonce et fustige des praticiens mystiques en Afrique traditionnelle qui abusent de leur clientèle.

Le second ouvrage intitulé « Je veux son mari » expose les bassesses d'une société où l'argent, le libertinage, la prostitution et le charlatanisme sont monnaie courante.

Quant au troisième baptisé « Soutane et dessous de femmes », l'auteur le situe au cœur du silence du ministère des religieux, un sacerdoce délicat dont les comportements déshonorants, d'hypocrisie, de mensonge, d'harcèlement et de désir de vengeance peuvent pousser à violer le serment prêté devant Dieu et devant les hommes.

Me Célestin Lella-Kouassi promet de nouvelles publications pour bientôt. Parmi des publications à paraître dans un proche avenir, figurent des titres comme « Au nom du maire, de la miss et la sainte épouse », « L'enfant de l'autre femme », « L'inceste », « Mortelle trahison » et « Téléphone portable ». L'auteur est née à Agboville, au nord d'Abidjan en Côte d'Ivoire,

il aime magnifier la femme dans ses nombreux écrits. Hormis les trois dédicacés à Lomé, on pourra en citer plusieurs autres qui se déclinent en romans et recueils de nouvelles : « Dans mon sein, pas dans mon cœur » et « Je préfère être veuve que divorcée ».

Avocat de formation, Me Lella-Kouassi a été un fonctionnaire international à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) où il a occupé plusieurs postes dont le poste de directeur de cabinet du président de ladite institution financière. Passionné pour l'art et l'agriculture, il détient une collection de statues et une trentaine d'hectares d'hévéa, de palmier à huile et de cacao en côte d'Ivoire.

Elom H.

Annoncez-vous dans

tm togomatin

au



90 15 39 77

atogomatin@gmail.com

Lire

« ...On passe d'un lieu à un autre, pour enfin comprendre à quoi nous sommes condamnés. Les vieux ont de quoi raconter. Les vieux ont de quoi raconter. De plus en plus, je vois dans le regard des jeunes que les vieux, c'est nous. Mais nous, ce que nous avons à raconter, ça n'a rien avoir avec les zoli zistwar letan margo. Ce que nous aurions à raconter, c'est comment nous avons laissé notre pays sans l'empêcher de se noyer. Lieux de pluie, lieux de sécheresse, lieux de maladies, lieux de mort. Nos lieux s'appellent comme ça, ont cela de souvenirs. Et la fausse gaieté de Port Mathurin, c'est aux touristes qu'on la doit. Parce que les filles ont de quoi manger et deviennent de plus en plus belles. Se ne sont presque plus nos filles, avec ces sourires-là, ces fesses-là, cette démarche- là. Elles se retrouvent sous le tamarinier pour causer, tandis que les touristes arpentent la rue, vont et puis reviennent, font semblant d'acheter et de commander une boisson avant d'entamer la conversation. Rires sonores, regards allumés de convoitise, gestes de la vie qui se méprise. Lili, Yvette, Marie-Thérèse. Jambes brunes, dodues, fermes. Chairs qu'on respire de loin, qui remplissent l'air d'une fureur sexuelle. Les touristes les reluquent autant qu'ils peuvent. Elles regardent droit devant elles, souriant toujours, sortant un mouchoir pour éponger la naissance des seins ou les commissures de la bouche. Gestes inconscients, guettés, bus au passage. Une sandale se détache d'un pied alangui. Un rire aux dents très blanches. Un regard comme fortuit, puis plus appuyé qui fait bander insupportablement. Présence en sueur dans l'été qui se boit de plus en plus lentement. Quelques fois, la transaction se fait. Elles se contentent souvent d'un cadeau. Cette robe, là-bas dans la vitrine. Le touriste surpris acquiesce tout de suite, offre plus, les chaussures qui vont avec, et un petit foulard de nylon. Mais depuis quelque temps, elles se sont mises, elles aussi, à demander de l'argent. Maintenant, elles savent jouer à ce jeu-là. C'est Corinne, la sœur de Marivonne, qui le leur a appris quand elle s'est retrouvée seule.

Quand Louis Bienvenu l'a quittée, Corinne a étonné tout le monde de sa fureur. Elle a fait un bruit ! Renversé des casseroles, jeté des affaires dans la rue, crié hurlé, piétiné. Louis est parti sans mot dire, sans rien prendre, comme partent tous les hommes. Il avait rencontré une autre femme, à petit Galet. Corinne l'a traitée de traînée, même si elle ne la connaissait pas. En réalité, il s'agissait d'une femme déjà vieille, pas du tout belle comme Corinne, mais qui savait faire cuisine. Elle avait deux grands garçons avec qui Louis voulait monter une affaire de pêche au gros, pour les touristes. La femme, c'était secondaire. Carine aussi... »

Extrait de *Soupir* de ANANDA DAVI. Ed CONTINENT NOIRS GALLIMARD. Pp 37 à 38



Sports

CAN 2017 Groupe C, tous les adversaires se respectent

Le tirage au sort qui s'est déroulé le mercredi 19 octobre dernier à Libreville a regroupé dans le groupe C, le Togo, le Maroc, la Côte d'Ivoire et la République Démocratique du Congo. Avant le rendez-vous gabonais en janvier 2017, les entraîneurs des sélections du groupe C donnent leurs impressions par rapport à leurs adversaires.

Acet effet Claude Le Roy, entraîneur des Eperviers du Togo laisse entendre : « on est la seule équipe qui aurait à rencontrer trois anciens champions d'Afrique que sont le Maroc, la Côte d'Ivoire et la RDC ». Et d'ajouter, le technicien français laisse une porte ouverte aux joueurs qui hésitent encore à rejoindre l'équipe togolaise. « Si je peux encore récupérer deux ou trois joueurs qui hésitent pour le moment, peut-être le tirage au sort va les inciter à franchir le pas pour les Eperviers » précise-t-il.

Quant au sélectionneur marocain Hervé Renard, le groupe C est très difficile. « Si je devais choisir les équipes à éviter avant le tirage au sort, j'aurais choisi celles de notre groupe. Mais c'est le football et nous devons nous plier à la décision du tirage au sort. Nous devons très bien nous préparer. Il y aura une valeur émotionnelle

importante, mais nous devons ignorer tout cela parce que nous ferons face à la Côte d'Ivoire qui est très laborieuse. Surtout quand vous avez eu la chance de connaître ces joueurs (...) Le match contre le Togo sera encore plus difficile car son sélectionneur (Claude Leroy), a tellement fait pour moi. Mais nous devons être concentrés, quoiqu'il arrive. »

Même son de cloche chez le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge. « Ce que nous, nous avons pu réaliser, les autres aussi sont capables de le faire. Donc, il faut rester méfiant, jouer tous les matchs sérieusement pour se qualifier, d'autant plus qu'on n'a pas droit à l'erreur parce qu'on s'est mis sur le projet de pouvoir bien faire en CAN 2017 et on l'a claironné. Il faut d'abord passer par la qualification », a reconnu de la RDC.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Eperviers / Appel en sélection Jean Eudes Aholou dans le doute

Jean-Eudes Aholou, actuel footballeur du club « US Orléans » est convoqué par Claude Le Roy pour les préparatifs de la CAN de novembre prochain. Le joueur qui peut intégrer également l'équipe ivoirienne n'a pas encore décidé de sa carrière internationale.

Jean-Eudes Aholou a été surpris de sa toute première convocation. « J'ai appris comme vous, je pense, ma présélection via l'article sur le site de la Fédération togolaise de football », confie-t-il à nos confrères de Talent cache.

Le joueur qui a évolué entre temps avec les espoirs de la Côte d'Ivoire est dans l'incertitude.

« Pour le moment je réfléchis. L'équipe A de la Côte d'Ivoire ne m'a pas encore fait appel. Si je souhaite participer à de grandes compétitions, c'est à moi de faire le bon choix », précise le joueur d'Orléans en France.

Le pensionnaire de deuxième division sème davantage le doute estimant qu'il pourrait jouer avec les Éléphants. « Je pense que la fédération connaît mes qualités en tant que milieu de terrain car je suis convoqué avec les jeunes éléphanteaux de la Côte d'Ivoire depuis



Jean Eudes Aholou

plusieurs années. Si l'équipe nationale a besoin de mes qualités, c'est que j'ai une place à prendre », ambitionne-t-il.

En effet la star est d'origine ivoirienne et en ce qui concerne ses performances, il a participé à 11 matches avec 2 buts, en ligue 2 cette saison avec Orléans.

Christelle Agnindom (Stagiaire)

Basketball / Coupe des clubs d'Afrique zone 3 Le Togo entame bien sa compétition

Le Togo débute bien les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Clubs champions de la Zone 3. Les clubs togolais ont battu en ouverture leurs homologues du Niger.



Matche d'ouverture de la compétition

L'Étoile Filante, dans le tableau féminin domine la STT SC du Niger 73-52 à l'issue de la rencontre. Les Bleus de la capitale l'ont emporté à la pause 39-35. Chez les Messieurs, la Modèle a pris le meilleur sur l'autre représentant nigérien

Nigelec, avec trois points d'écart (63-60). Seuls deux matchs ont été disputés ce samedi. Le gros des rencontres ont lieu dimanche. Démarré véritablement ce samedi avec les compétitions, le championnat prendra fin le 30 octobre.

Voici les équipes qui ont fait le déplacement

Féminin

- 1* Étoile Filante (Togo)
- 2* First Bank (Nigeria)
- 3* STT SC (Niger)

Masculin

- 1 Modèle (Togo)
- 2 Kano Pillars (Nigeria)
- 3 As Nigelec (Niger)
- 4 ELAN (Bénin)
- 5 Customer (Nigeria)
- 6 ASPAC (Bénin)

africatopsport.com

Préparatifs CAN 2017 Le Togo et le Maroc s'affronteront le 15 novembre

Le match Togo-Maroc tient toujours. Les deux équipes s'affronteront le 15 novembre 2016, même si les deux sélections évolueront dans le même group à la CAN 2017 au Gabon.

Questionné sur ce match avec le Togo, Hervé répond : « On va le maintenir ». Il ajoute, « le match le plus important, c'est celui du 12 novembre contre la Côte d'Ivoire. J'ai pour habitude de sélectionner 25 ou 26 joueurs et le second match est fait pour faire jouer ceux qui ont un petit moins jouer le premier match. Cela permet de leur donner un temps de jeu et de leur donner un match international. C'est un rendez-vous important », a déclaré ce vendredi M. Renard sur RFI.

Ainsi, bien que faisant partie du même groupe, le groupe C pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) « Gabon 2017 », le Maroc et le Togo se rencontreront en match amical international le 15 novembre prochain à Cassablanca.

Dison que cette décision est partagée par Claude Le Roy, le sélectionneur du



Match Togo Maroc (Archive)

Togo.

Pour rappel, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Maroc partagent le groupe C de la phase finale de la 31ème édition de la CAN avec la République démocratique du Congo (RDC). Ce groupe, selon les analystes, serait le plus relevé des quatre (4).

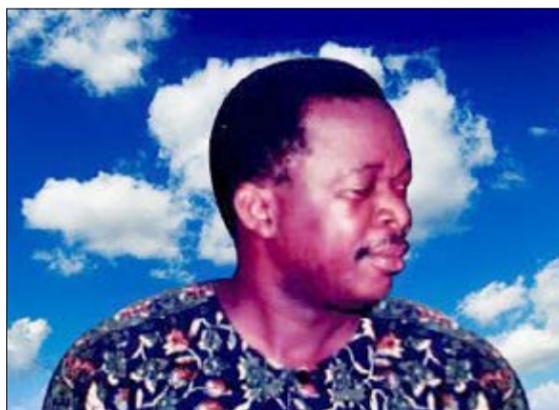
TM

Nécrologie Da Sylveira Adjé n'est plus

Da Sylveira Adjé, l'ancienne star du football togolais a rendu l'âme le mercredi 19 octobre 2016 au CHU Tokoin à l'âge de 61 ans. La Fédération Togolaise de Football (FTF) a rendu un vibrant hommage à cet illustre footballeur qui a « emporté avec lui des expériences qui pouvaient participer à l'évolution du football togolais ».

L'ancien milieu de terrain des Eperviers du Togo Da Sylveira Adjé a cassé la pipe après une maladie qui aura eu raison de lui. Le joueur a marqué son temps. Il a notamment montré ses prouesses dans le club « Racing » de Lomé et a été un meilleur joueur de l'équipe nationale.

« A travers ses amortis, dribbles et centres précis en pleine course, il contrôlait la balle d'une grande élégance, et rendait étourdi ses adversaires. De



Da Sylveira Adjé

même il disposait d'une panoplie de gestes et de créations auxquels il soumettait ses gardes de corps. Da Sylveira Adjé était unique et le restera encore longtemps dans les souvenirs de ceux qui l'ont connu et aimé. Ah oui, beaucoup l'aimaient pour sa classe. Même ses adversaires ». C'est en gros ce que l'on peut retenir de l'homme selon les divers témoignages en sa personne.

Il a fait sa dernière sortie sur une pelouse devant le public, il y a seulement... quatre mois au stade de l'Asfosa à Ablogamé avec les anciens joueurs togolais demeurant en Europe. L'ancien joueur avait alors montré une dernière fois quelques gammes du génie qu'il était. Sans le savoir, c'était comme un dernier hommage que ce public lui rendait en présence de ses anciens partenaires de la sélection nationale, Sounou Mawouli, Boukari Sadou et autres, des hommes avec qui il avait écrit l'une des grandes pages de l'histoire du football togolais.

TM

Aménagement de Lomé Priorités au bien-être des citoyens

La politique nationale de l'habitat et du développement urbain et de l'aménagement du grand Lomé lancée par le gouvernement togolais commence par se concrétiser sur le terrain. Dans une interview accordée à nos confrères de Jeune Afrique, Me. Fiatuwo Kwadjo Sessenou, le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat a expliqué les priorités et les choix qui ont été faits pour les grands chantiers que poursuit le gouvernement afin d'aménager Lomé mais aussi participer au bien être des populations.



Ministre Fiatuwo Kwadjo Sessenou

Pour sa vision du plan de développement de la capitale, le gouvernement entend faire du grand Lomé une métropole non seulement attractive et rayonnante mais

aussi compacte, structurée, équilibrée et sécurisée où il fait bon vivre.

A la question de savoir quels sont les principaux défis que doit relever le grand Lomé, le ministre de l'urbanisme a répondu que le principal défi est d'assurer un développement spatial harmonieux et durable du Grand Lomé et des autres centres urbains du Togo. En plus de ces priorités, il a ajouté qu'il est aussi question d'améliorer les conditions de vie de la population.

Me Fiatwo a par ailleurs fait ressortir la situation de la croissance démographique en indiquant qu'« au regard du rythme actuel de l'accroissement urbain, qui est de 5 % pour Lomé contre une moyenne nationale de 2,84 %, l'agglomération devrait abriter une population de près de 3,5 millions d'habitants en 2030, soit 36 % de la population togolaise ».

Cette croissance démographique pose donc des problèmes car expliquera-t-il « au fil des années, l'augmentation constante de la population et cette urbanisation rapide engendrent des

problèmes majeurs, notamment un développement spatial peu harmonieux de l'agglomération, dû à la persistance de lotissements illégaux. L'accès à un logement décent pour les couches de la population à revenus faibles et intermédiaires est de plus en plus difficile, l'habitat précaire prolifère et, la pression sur les ressources naturelles se faisant plus forte, l'environnement urbain se détériore »

Etat des lieux à Lomé

A Lomé, de nouveaux quartiers se créent à côté des quartiers vieillissants. Ce contraste ne présente pas une belle image de la ville. Pour une ville compacte, structurée, équilibrée, sécurisée et où il fait bon vivre, des dispositions sont prises telles que les dispositions juridiques qui permettent à l'État de prendre légalement possession de ces quartiers vieillissants afin de mener deux types d'opérations d'urbanisme qui selon le ministre de l'habitat, « la rénovation ou la restructuration, qui peut inclure la construction de logements sociaux. L'un des textes juridiques est l'expropriation pour cause d'utilité publique, qui s'accompagne d'une indemnisation ».

Lomé est aussi confrontée à des épisodes d'inondations récurrents. Pour éviter ces crises, le Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise) a été introduit depuis le mois de décembre 2015. Les statistiques dans les zones couvertes à ce jour ont « montré que 47,4 % de la population du Grand Lomé soit plus de 960000 habitants sont désormais totalement protégés des inondations et que 6,1 % soit plus de 97400 habitants le sont partiellement ».

Elom H.

Gardiennage / Sécurité Un temps de « dépannage » pour des jeunes

Le métier de gardiennage longtemps mis en veilleuse connaît de nos jours un regain d'intérêt chez des particuliers mais aussi des sociétés pour s'assurer la protection de leurs biens. Pour l'exercice du métier de vigile à Lomé comme dans des villes de l'intérieur du pays, ils sont nombreux ces jeunes togolais qui se lancent dans cette profession en plein temps ou en temps partiel. Le constat qui se dégage de nos jours est que des étudiants s'adonnent à ce métier pour des objectifs bien précis. Pourquoi ce métier se développe-t-il et quels sont les motifs de ceux qui l'exercent en temps réduit ?



Un agent de sécurité en tenue

à la sécurité des biens et des personnes en appliquant des règles et consignes strictes. La plupart de ceux qui exercent le métier d'agent de sécurité, sont de jeunes personnes permises lesquelles on retrouve parfois des étudiants.

Bien que le métier ne nourrisse pas totalement son homme, il permet quand même à ceux qui l'exercent de joindre les deux bouts.

C'est le cas de Jean, un étudiant à l'Université de Lomé qui exerce le métier d'agent de sécurité afin de tirer son épingle du jeu. Pour son travail, Jean a déclaré que « je vais au cours pendant la journée et le soir j'exerce ce métier qui me permet de survenir à mes propres besoins, surtout que je ne perçois plus les allocations de secours ». Même son de cloche chez Dotsè, un autre étudiant qui soutient que « c'est juste pour m'occuper et gagner le pain quotidien que je suis ici ». Un autre vigile du nom de Bertin que nous avons rencontré à son poste nous dira que « c'est juste un job passager en attendant d'épargner et de monter mon projet ».

Recrutement et rémunération

En ce qui concerne le recrutement, il se fait soit individuellement soit par l'intermédiaire d'une société privée spécialisée dans le placement des agents de sécurité. Quant à la rémunération et à en croire Kouma qui est un vigile, les sociétés de placement payent généralement

35.000 F Cfa. Selon Kouma « le contrat est renouvelable mais il faut que l'agent soit irréprochable dans son travail ». Quant à ceux qui sont liés directement à l'employeur, le salaire varie de 35 à 70.000 F Cfa.

Du choix entre des vigiles privés ou ceux dépendants des structures de gardiennage, certains employeurs préfèrent passer par des sociétés de placement contrairement à d'autres. A ce effet, M. Noubouké, un entrepreneur de la place a expliqué « je passe par les sociétés à chaque fois que j'ai besoin des agents de sécurité. Je sais qu'ils sont formés pour cela, et en plus, en cas d'accident provenant de leur part, je saisis directement la société pour les préjudices ». Pour Didi, une femme propriétaire d'un magasin à Assigamé, elle a déclaré « j'embauche moi-même mon agent de sécurité car une fois qu'il se familiarise avec l'environnement et les consignes à faire respecter, le travail se passe bien. Je n'aime pas qu'une société me fasse une rotation des travailleurs pour que j'explique à chaque fois la même chose ».

Contraintes du métier

Selon le témoignage, de certains agents de sécurité, le métier peut être dangereux. Les horaires sont souvent intervertis, et les journées et les nuits peuvent être longues (jusqu'à 12 heures de travail). Parfois, l'agent travaille dehors, quel que soit le temps, en position debout prolongée. Il faut également être ponctuel, afin d'assurer la relève de ses collègues en temps et en heure. Enfin, l'agent de sécurité doit être observateur et attentif, afin de déceler les risques potentiels ou les anomalies sur son lieu de travail.

E.H.

Rentrée sociale à la STT La plateforme revendicative des travailleurs toujours d'actualité

Depuis le 08 avril 2015, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) a mis en veilleuse sa plateforme revendicative pour un dialogue engagé avec le gouvernement. Mais comme il fallait s'y attendre, de ce dialogue, rien n'est sorti. La rentrée sociale de la STT est prévue pour le 04 novembre prochain. La plateforme revendicative est d'ores et déjà remise sur le tapis.



Nadou Lawson-Olounkoule

L'information a été donnée le vendredi dernier lors d'une conférence de presse de la synergie à Lomé. En ligne de mire pour cette nouvelle rentrée sociale, la justice sociale. « Ensemble pour une justice sociale effective au Togo », c'est le thème retenu pour cette rentrée.

Dans sa présentation, la Coordinatrice de la STT, Nadou Lawson-Olounkoule a laissé entendre que toutes les procédures de dialogue avec le ministre en charge de la Fonction Publique n'ont pas abouti.

« Avec le gouvernement, notre plateforme revendicative n'avance pas. Nous avons toujours été reçus par le ministre de la Fonction publique, seuls et après avec les centrales, mais les discussions n'avancent pas. On nous promet des discussions, mais à chaque fois, le dialogue social est reporté. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas entamé les points de notre plateforme de revendications », s'est-elle indignée.

Ainsi, la STT se prépare, lors de son assemblée générale

qu'elle organise en novembre prochain, à rendre compte aux travailleurs togolais de la mauvaise foi du gouvernement à satisfaire à leurs besoins.

Ce que la STT veut, « c'est qu'une table de discussion réelle soit ouverte. Que nous puissions nous asseoir sur les points de la plateforme, qu'on en discute et que le gouvernement nous dise ce qu'il en est ».

Jusqu'à ce jour, trois points restent encore non entamés sur leur plateforme : la revalorisation de la valeur indiciaire, l'âge d'harmonisation de départ à la retraite, la restructuration de l'indemnité de départ à la retraite pour les fonctionnaires actifs.

Les affectations punitives, où les travailleurs parfois sont obligés de loger dans des « garages » doivent également cesser.

Magnim, IciLome.com



Publicité



Le saviez-vous?



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS
LOMÉ, TOGO
15 OCT 2016

LA CHARTE DE LOMÉ signée le 15 octobre 2016, c'est:

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA
CRIMINALITÉ EN MER

LA GOUVERNANCE MARITIME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS

PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE
MARITIME



OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE